



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU DANEMARK

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DANOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2025

*Plan du cadre de dépenses pour la
coopération au développement 2025-2028*

RÉSUMÉ

Le Danemark est l'un des partenaires les plus proches de l'Ukraine et entend le rester. C'est pourquoi l'Ukraine est une priorité essentielle dans la priorisation de la coopération danoise au développement. Depuis plus de deux ans, l'Ukraine lutte contre la guerre d'agression russe. La guerre accable la population ukrainienne, qui a désespérément besoin de notre aide. Le Danemark fait partie des plus grands contributeurs au monde de l'Ukraine proportionnellement à sa taille et nous allons au cours de l'année à venir accroître encore notre soutien à ce pays. En 2025, le Danemark augmentera à 1,7 milliard DKK sa contribution au cadre civil du Fonds pour l'Ukraine. Ces fonds seront en particulier consacrés à la reconstruction, à la lutte contre la corruption, aux infrastructures énergétiques et à la transition verte. Cela vaut notamment pour la ville de Mykolaïv, pour laquelle le Danemark a endossé une responsabilité toute particulière. À cela s'ajoutent les pays voisins touchés par la guerre en Ukraine.

L'importance géopolitique de l'Afrique est plus grande que jamais. Le gouvernement danois a donc lancé une stratégie de renforcement de l'engagement du Danemark avec les pays africains. Depuis plusieurs décennies, le Danemark coopère déjà au développement dans de nombreux pays africains. Nous devons renforcer et étendre cette action et l'utiliser pour promouvoir les partenariats de l'UE sur le continent. En 2025, le gouvernement consacrera environ 55 % de l'aide au développement octroyée aux pays en développement à des actions ciblées dans les pays africains. Sur ce montant, 1,4 milliard de couronnes danoises seront consacrées à de nouvelles actions qui appuient la stratégie pour l'Afrique. Nous devons nous mettre à l'écoute des demandes des dirigeants africains et des populations des pays partenaires. Pour ce faire, nous devons notamment élargir notre fructueuse coopération interservices entre les autorités municipales et nationales danoises et leurs organisations sœurs dans différents pays en développement et économies émergentes.

La population totale de l'Afrique devrait s'accroître de manière significative au cours des prochaines décennies. Il est important de créer un avenir riche en perspective, notamment pour les jeunes qui veulent des emplois, la sécurité et l'accès aux services sociaux de base. En nous concentrant sur la croissance économique durable et la création d'emplois, nous pourrions en outre contribuer à réduire la migration irrégulière. L'éducation et la consolidation des compétences sont essen-

tielles pour développer les compétences et contribuer à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'avenir de la jeunesse africaine sur le continent. En conséquence, de nouveaux fonds seront entre autres alloués pour renforcer les échanges afin que davantage de jeunes Africains puissent venir étudier au Danemark : 20 millions DKK serviront à poursuivre un programme pilote axé sur des masters dans des domaines tels que la transition verte, tandis que 30 millions DKK iront au lancement d'un nouveau programme en faveur de la connaissance et de l'innovation.

Dans le même temps, les prochaines années seront cruciales pour la transition verte si nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. C'est pourquoi le Danemark doit continuer à jouer un rôle majeur dans les efforts déployés pour créer et diriger des alliances en matière de diplomatie climatique. Aujourd'hui, le changement climatique est au cœur de la politique de développement. Malheureusement, bon nombre des pays en développement qui ont le moins contribué au changement climatique sont également les plus durement touchés. Ce qui aggrave pratiquement tous les problèmes de développement auxquels ils sont déjà confrontés. Le Danemark va donc continuer à mettre l'accent sur la diplomatie climatique et une coopération verte au développement, en ce compris l'environnement et la biodiversité, en allouant 35 % de l'aide aux pays en développement à des actions vertes.

L'eau fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre des actions vertes en 2025. L'eau est une ressource de plus en plus critique dans les pays en développement, ce qui met clairement en évidence le lien qui existe entre le changement climatique et la coopération au développement. Le gouvernement danois prévoit donc de consacrer environ 1 milliard DKK à de nouvelles initiatives dans le domaine de l'eau en Afrique au cours des prochaines années. Le Danemark a des compétences uniques à offrir dans le secteur de l'eau. C'est pourquoi cette action sera également menée en étroite collaboration avec les entreprises danoises.

Le gouvernement danois entend clairement privilégier davantage encore le renforcement de la coopération commerciale et des investissements dans les pays en développement afin de soutenir un développement durable et la diffusion des principes de l'économie de marché. Nous devons contribuer à la consolidation des échanges et des investissements, notam-

ment sur le continent africain. Dès lors, le gouvernement va renforcer le Fonds danois d'investissement pour les pays en développement (IFU) en lui allouant un total de 750 millions DKK. Cette somme inclut 100 millions DKK dédiées à un nouveau guichet Afrique dans le but d'élargir les possibilités de financement des collaborations entre les entreprises danoises et africaines.

Malheureusement, les besoins humanitaires sont toujours à un niveau record. Guerre et crise humanitaire à Gaza. Insécurité alimentaire aiguë au Soudan. Conflits, sécheresse et déplacements dans la Corne de l'Afrique. Le changement climatique affecte les conflits locaux et provoque des déplacements et des migrations. Le Danemark doit rester un partenaire humanitaire et donateur stratégique important. C'est pourquoi nous consacrerons 3,8 milliards DKK à l'aide humanitaire et aux actions Nexus. Parallèlement, nos engagements bilatéraux mettront davantage l'accent sur les actions liées aux réfugiés et à la migration. Le gouvernement danois continuera à donner la priorité aux actions visant à prévenir les flux migratoires irréguliers vers l'Europe et maintiendra à 700 millions DKK le niveau du Fonds danois relatif aux régions voisines et à la migration.

Lorsque le Danemark siègera au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2025-2026, nous nous attacherons à

renforcer la capacité de gestion des crises et de prévention des conflits, notamment dans les pays africains où l'autoritarisme, les conflits armés et l'extrémisme violent alimentent toujours plus l'instabilité régionale. Ces défis ne pourront être résolus que de manière multilatérale, par le biais d'alliances avec les pays d'Afrique qui soutiennent la paix et la coopération internationale. C'est pourquoi nous maintiendrons le niveau actuel pour nos partenaires stratégiques au sein des organisations des Nations Unies et augmenterons à un total de 450 millions DKK le cadre des actions civiles relevant du Fonds danois de contribution à la stabilité et à la paix.

Le gouvernement danois s'est donné pour priorité d'allouer 0,7 % du RNB à la coopération au développement, soit environ 21,8 milliards DKK dans le projet de loi de finances pour 2025. À cela s'ajoute une régularisation de l'aide réalisée en 2021 et 2023, de telle sorte que la somme allouée à la coopération au développement en 2025 se montera à quelque 22,5 milliards DKK, cf. *tableau 1*).

Tableau 1: Cadre global de l'aide au développement (millions DKK, estimations)	LF24	PLF25
Aide au développement équivalant à 0,7 % du RNB ¹	20,796.3	21,803.5
Régularisation périodisée après 2021 ²	407.4	407.4
Régularisation des dépenses réalisées en 2022	2,134.6	-
Régularisation des dépenses réalisées en 2023	-	255.5
Cadre global de l'aide au développement, total	23,338.3	22,466.4
Dépenses hors article 6.3	5,106,0	4,898,5
<i>Accueil des réfugiés</i>	<i>1,389.7</i>	<i>711.4</i>
<i>Aide européenne financée par la Communauté au-delà du budget ordinaire de l'UE</i>	<i>2,203.1</i>	<i>2,605.3</i>
<i>Administration, gestion et contrôle de l'aide au développement²</i>	<i>1,190.9</i>	<i>1,238.2</i>
<i>Institut danois d'Études internationales (DIIS)</i>	<i>22.6</i>	<i>29.0</i>
<i>Part des actions internationales de l'armée et de la police danoises</i>	<i>30.3</i>	<i>40.6</i>
<i>Fonds attribués à des organisations sans but lucratif</i>	<i>24.9</i>	<i>13.0</i>
<i>Part des opérations de maintien de la paix de l'ONU</i>	<i>19.0</i>	<i>27.2</i>
<i>Autre (dont contribution aux organisations de l'ONU, etc.)</i>	<i>225.5</i>	<i>233.7</i>
Aide aux pays en développement au titre de l'article 6.3, y compris régularisation	18,232.3	17,567.9

Remarque:

¹ Le calcul des 0,7 % du RNB repose sur des estimations tirées de l'État financier publié en mai 2024.

² La régularisation totale pour l'aide au développement réalisée en 2021 s'élève à 1,222 milliard DKK. Dans le cadre du projet de loi de finances 2023, il a été décidé de périodiser la régularisation, de telle sorte qu'un montant annuel de 407,4 millions DKK est alloué pour la période 2023-2025 du fait de la régularisation de l'aide au développement en 2021.

L'UKRAINE ET LES PAYS VOISINS

Le Danemark est l'un des plus grands contributeurs de l'Ukraine proportionnellement à sa taille et entend le rester. En 2025, nous augmenterons encore l'appui important déjà fourni, car les besoins en Ukraine sont aigus et énormes. Le cadre civil du Fonds pour l'Ukraine sera ainsi porté à 1,7 milliard DKK dans le projet de loi de finances. Cet appui restera spécialement axé sur la reconstruction, notamment à Mykolaïv, ainsi que sur la lutte contre la corruption, les infrastructures énergétiques et la transition verte.

L'action du Danemark se concentrera sur des actions transversales visant à promouvoir les processus de réforme et la transition verte en Ukraine et dans ses pays voisins. Cet objectif sera appuyé, entre autres, par la mise en place d'un nouvel instrument destiné à soutenir les réformes et le renforcement des capacités en Ukraine et en Moldavie tout particulièrement, ainsi que par un nouveau programme de réforme dans les Balkans occidentaux.

Outre l'aide bilatérale importante à l'Ukraine, le Danemark fournira un vaste soutien par l'intermédiaire de l'UE, notamment via la facilité pour l'Ukraine qui appuie le plan de reconstruction et de réforme de ce pays. À cet égard, l'aide danoise devrait avoisiner les 2,5 milliards DKK pour la période 2024-2027.

1,7
MILLIARD

Le cadre civil du Fonds pour l'Ukraine va être porté à 1,7 milliard DKK dans le projet de loi de finances.

Encadré 1 :

Exemples d'aides à la reconstruction civile et d'aides humanitaires octroyées à l'Ukraine en 2025



Construction d'infrastructures critiques pour garantir un meilleur accès à l'eau et à l'énergie, en mettant l'accent sur la transition verte



Réformes et lutte contre la corruption via le renforcement des institutions et processus démocratiques, dont la société civile et les médias



Actions humanitaires d'urgence spécialement axées sur les zones les plus difficiles d'accès et les groupes civils particulièrement vulnérables, tels que les femmes, les enfants, les réfugiés et les personnes déplacées, ainsi que sur le déminage humanitaire



Apport d'un soutien aux systèmes nationaux de protection des droits humains et à l'aide fournie par la société civile aux victimes d'actes de torture et de violations des droits humains



Actions en faveur des entreprises sous les auspices de la facilité pour l'Ukraine dans le cadre de l'IFU

Tableau 2: Aide civile sous les auspices du Fonds danois pour l'Ukraine
(millions DKK, estimations)

LF24

PLF25

1. Actions d'urgence et reconstruction en Ukraine

(dont le programme de voisinage, le nexus humanitaire-développement, les actions de stabilisation et de maintien de la paix, les actions via le Fonds d'investissement pour les pays en développement, etc.)

1,194.0

1,385.0

Reconstruction en Ukraine, dont des dons¹

631.0

835.0

Actions en faveur des réformes (programme de voisinage, dont la lutte contre la corruption, etc.)

100.0

100.0

Dispositif pour l'Ukraine dans le cadre du Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU)

0.0

105.0

Aide macrofinancière à l'Ukraine (charges d'intérêts bilatérales pour l'aide de l'UE)

113.0

100.0

Actions en Ukraine dans le cadre du dispositif Danida Sustainable Infrastructure Finance (DSIF)

100.0

40.0

Actions humanitaires

250.0

205.0

2. Actions régionales, y compris en Ukraine

(dont le programme de voisinage en Géorgie et en Moldavie)

306.0

315.0

Actions de maintien de la paix et de stabilisation dans les autres pays voisins de l'Europe de l'Est (partie civile du Fonds de contribution à la stabilité et à la paix)

50.0

50.0

Actions en faveur des réformes en Géorgie et en Moldavie (programme de voisinage)

110.0

110.0

Autres pays voisins, Fonds pour la démocratie et actions régionales

146.0

146.0

Actions ciblées en matière des droits humains (DIGNITY et IMR)

0.0

9.0

Montant total alloué à l'Ukraine et aux autres pays voisins de l'Europe de l'Est

1,500

1,700

Remarque:

¹ Dans le projet de loi de finances pour 2025, la somme de 200 millions DKK est allouée à des dons éventuels dans le cadre de l'aide à la reconstruction. En plus du cadre prévu dans la loi de finances pour 2024, il a été décidé d'allouer dans l'année en cours 150 millions DKK supplémentaires aux dons d'équipement et de matériel opérés par l'Agence danoise de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (Beredskabsstyrelsen), de telle sorte que le soutien civil du Fonds pour l'Ukraine atteindra un total de 1,65 milliard DKK en 2024.

STRATÉGIE POUR L'AFRIQUE - DES PARTENARIATS ÉQUITABLES

À une époque où la pertinence géopolitique de l'Afrique est plus grande que jamais, le gouvernement souhaite renforcer sa coopération au développement avec les pays africains. Sur les vingt économies à plus forte croissance au monde, onze sont situées sur le continent africain, et nous constatons une demande accrue en matière d'échanges, d'investissements, de création d'emplois et de transition verte équitable. Parallèlement, la pauvreté et l'instabilité caractérisent encore de grandes parties du continent.

La stratégie du gouvernement danois visant à renforcer l'engagement du Danemark avec les pays africains définit une nouvelle orientation pour l'engagement futur du Danemark en Afrique. Nous devons renforcer notre engagement en Afrique. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'allouer la majorité de l'aide danoise aux pays en développement (55 % environ) à des actions en Afrique, soit quelque 9,7 milliards DKK en 2025.

En nous appuyant sur la coopération au développement de longue date du Danemark, nous voulons renforcer notre coopération bilatérale au développement dans les pays partenaires existants et nouveaux et soutenir la stratégie pour l'Afrique dans toutes nos actions. Concrètement, nous allouerons 1,4 milliard DKK à des actions fondées sur la stratégie pour l'Afrique dans des domaines tels que la transition verte, la coopération culturelle, les programmes d'études et d'échanges de durée courte et longue, ainsi que la paix et la sécurité. À travers toutes les actions et en soutenant des initiatives spécifiques dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » de l'UE, le Danemark s'attachera à renforcer l'engagement et le partenariat de l'UE avec les pays africains. Un total de 295 millions DKK sera alloué en 2025 pour soutenir la participation danoise à des projets de l'UE en Afrique.

55%

La majorité de l'aide danoise aux pays en développement va être allouée à des actions en Afrique, soit quelque 9,7 milliards DKK en 2025.

Encadré 2:

Exemples d'actions dans le cadre de la stratégie pour l'Afrique



Soutenir l'adaptation au changement climatique et promouvoir une transition verte équitable, y compris l'abandon progressif des combustibles fossiles.



Renforcer l'accent mis sur les échanges et les séjours d'études.



Soutenir des initiatives relevant de la stratégie « Global Gateway » de l'UE dans plusieurs pays partenaires, comme la Tanzanie et le Nigeria, dans des domaines tels que les chaînes de valeur régionales et la numérisation.



Renforcer les capacités et le leadership de l'Afrique dans le domaine de la sécurité, notamment en augmentant les contributions au Fonds danois de contribution à la stabilité et à la paix.



Nouvelle initiative culturelle visant à renforcer les liens entre les acteurs du monde des arts, de la culture et de la société civile au Danemark et en Afrique.

DIPLOMATIE CLIMATIQUE ET COOPÉRATION VERTE AU DÉVELOPPEMENT

En tant que pionnier de l'agenda vert, le Danemark dispose d'un atout unique. Le changement climatique accélère et exacerbe les problèmes de développement auxquels de nombreux pays sont confrontés. Les pays africains sont particulièrement touchés par le changement climatique. C'est pourquoi le gouvernement danois continuera d'allouer 35 % de l'aide aux pays en développement à des actions de l'agenda vert, soit environ 6,2 milliards DKK. 30 % seront consacrés à des actions climatiques, dont quelque 60 % iront à l'adaptation au changement climatique.

Le gouvernement souhaite notamment renforcer l'action danoise en consacrant environ 1 milliard DKK à l'eau au cours des prochaines années. L'eau est une ressource cruciale et illustre très clairement le lien étroit qui existe entre les actions pour le climat et le développement. Il s'agit parallèlement aussi d'un domaine où les compétences danoises sont sollicitées par nos pays partenaires et où le Danemark peut contribuer à trouver des solutions attrayantes. Dès lors, le gouvernement souhaite mettre en place une nouvelle facilité pour l'eau afin de renforcer l'action danoise dans ce domaine dans les pays où des coopérations interservices

Tableau 3: Aide verte au développement (millions DKK, estimations)¹	LF24	PLF25
Programmes pays bilatéraux, partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile, etc. (Éthiopie, Somalie, Tanzanie, Kenya, Ouganda, Ghana, Afrique du Sud, Rwanda, etc.)	1.461,3	1.793,8
Transition verte mondiale	200.0	265.0
Programme de voisinage (Ukraine et Géorgie). En outre, auparavant, programme régional sur le climat, les conflits, les déplacements et la migration irrégulière.	318.4	168.6
Actions pour garantir les ressources en énergie et en eau ainsi qu'une aide à l'environnement et à la résilience aux changements climatiques, etc. (Fonds vert pour le climat (GCF), programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique de la Banque mondiale (ESMAP), financement mixte pour le climat, réseau Santiago, etc.)	1,826.0	1,277.8
Instruments du secteur privé, coopération interservices et initiatives de réseau (Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), Danida Sustainable Infrastructure Finance (DSIF), Nordic Development Fund (NDF), Partnering for Green Growth and Global Goals (P4G), World Resource Institute (WRI) etc.)	1,674.3	1,705.1
Organisations multilatérales de développement et banques de développement (Banque mondiale, banques régionales de développement, contribution de base aux organisations des Nations Unies, etc.)	490.3	945.5
Total	5,969.3	6,155.8
Part des aides octroyées au titre de l'article 6.3 (%)	35.0%	35.0%

Remarque :

¹ Les actions vertes couvrent les aides octroyées au titre de l'article 6.3 (aide aux pays en développement pouvant être rapportée au CAD-OCDE, à titre d'aide pour le climat, la biodiversité ou l'environnement en général). Pour les actions dont l'élément vert est un objectif intermédiaire important (mais pas l'objectif principal), 50 % du budget sont en règle générale inclus comme action verte.

danoises ont déjà été établies en collaboration avec les entreprises. À cet égard, nous lancerons de nouvelles actions en faveur de l'eau au Ghana, en Ouganda, au Rwanda et en Afrique du Sud.

Le Danemark doit rester le pionnier de l'agenda vert, capable d'accélérer la transition verte et l'agenda du financement de l'action climatique. C'est pourquoi le gouvernement danois prévoit de lancer de nouveaux programmes énergétiques bilatéraux (DEPP) avec le Brésil et le Kenya et de prolonger le programme énergétique existant en Inde.

Les besoins sont énormes et l'aide au développement ne peut pas les financer à elle seule. L'aide au développement devra donc également contribuer à mobiliser des capitaux privés pour financer des investissements durables dans l'adaptation au changement climatique. Le gouvernement va notamment allouer 200 millions DKK pour accroître à la fois la vitesse et l'ampleur du financement mobilisé pour l'action climatique, en mettant tout particulièrement l'accent sur les investissements dans l'adaptation. Et ce, en complément des autres instruments qui permettent de renforcer l'aide au développement et de mobiliser des capitaux privés pour financer des investissements durables et verts, notamment auprès des banques de développement et de l'IFU.

35%

35 % de l'aide octroyée aux pays en développement seront alloués aux actions vertes.

Encadré 3 :

Priorisation de l'eau en Afrique

Améliorer la gestion de l'eau et l'accès à l'eau des populations les plus pauvres en Afrique du Sud

Améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones urbaines à faibles revenus au Ghana

Renforcer l'action pour l'adaptation au changement climatique en restaurant les zones humides à Kigali



Améliorer l'accès au financement de l'action climatique dans des domaines tels qu'une gestion durable de l'eau en Ouganda

Nouvelle facilité visant à promouvoir les investissements en coopération avec les entreprises

Renforcer la coopération en matière de gestion de l'eau entre les pays

SECTEUR PRIVÉ, INVESTISSEMENTS ET ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le gouvernement danois souhaite renforcer la coopération commerciale et les investissements dans les pays en développement, notamment dans les pays africains. Et ce, dans le but de soutenir un développement durable et la diffusion des principes de l'économie de marché. Le gouvernement entend y contribuer au moyen d'un nouveau programme pluriannuel en Afrique de l'Est et sur le continent visant à promouvoir le libre-échange et l'intégration économique régionale.

Le Danemark va lancer une nouvelle initiative visant à renforcer la responsabilité des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales, à créer des exportations durables et à aider les entreprises à s'adapter aux exigences de l'UE en matière de développement durable. Et ce, afin d'accroître le vaste potentiel des entreprises africaines en matière d'accroissement des échanges et d'accès au marché de l'UE.

Le Danemark doit continuer à développer des instruments pouvant contribuer à mobiliser des capitaux privés pour financer des investissements durables et à accroître les échanges commerciaux dans les pays en développement. Afin de multiplier les investissements locaux et d'élargir les possibilités des entreprises danoises en Afrique, une nouvelle facilité Afrique doté de 100 millions DKK va être créé au sein du Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU) afin de compléter la réforme de l'IFU de l'année dernière. Le gouvernement danois va donc renforcer l'IFU et lui allouer un total de 750 millions de DKK en 2025.

L'accent sera tout particulièrement mis sur le soutien au financement de l'action climatique et aux investissements en Afrique. Par le biais de la coopération interservices, le Danemark contribuera au développement des compétences des autorités des pays partenaires dans les secteurs spécialement sollicités par nos pays partenaires et où nous disposons de compétences professionnelles danoises pouvant contribuer à un développement positif. C'est pourquoi la coopération interservices entre les autorités municipales et nationales danoises et leurs organisations sœurs sera encore renforcée en 2025.

750 M DKK

Telle est la somme qui sera allouée au Fonds danois d'investissement pour les pays en développement (IFU).

ANNEXE

Vue d'ensemble de l'aide au développement inscrite dans le projet de loi de finances pour 2025

	LF24	PLF25	BO1	BO2	BO3
	2024	2025	2026	2027	2028
06.31 Réerves	1,095.6	53.8	63.0	218.0	239.8
06.31.79 Réerves et régularisations budgétaires	1,095.6	53.8	63.0	218.0	239.8
06.31.79.10 Réserve	1,195.6	53.8	63.0	218.0	239.8
06.31.79.20 Régularisation budgétaire	-100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.31.79.30 Régularisation liée au taux de change	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32 Aide bilatérale	5,116.9	5,733.9	5,493.2	5,638.6	5,611.9
06.32.01 Pays en développement en Afrique	1,455.0	1,960.0	1,955.0	2,070.0	2,100.0
06.32.01.05 Éthiopie	0.0	250.0	450.0	300.0	400.0
06.32.01.06 Niger	190.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.01.08 Somalie	200.0	250.0	330.0	320.0	0.0
06.32.01.10 Tanzanie	0.0	150.0	150.0	200.0	50.0
06.32.01.11 Kenya	100.0	40.0	300.0	400.0	500.0
06.32.01.12 Ouganda	300.0	100.0	200.0	200.0	400.0
06.32.01.15 Ghana	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0
06.32.01.17 Burkina Faso	250.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.01.20 Mali	125.0	100.0	0.0	0.0	0.0
06.32.01.23 Autres actions en Afrique	190.0	250.0	150.0	300.0	400.0
06.32.01.27 Programme pour l'Afrique pour la paix et la durabilité	100.0	100.0	100.0	100.0	0.0
06.32.01.28 Rwanda	0.0	75.0	0.0	0.0	0.0
06.32.01.29 Sierra Leone	0.0	0.0	-	-	-
06.32.01.30 Nigeria	0.0	45.0	-	-	-
06.32.01.31 Afrique du Sud	0.0	50.0	100.0	100.0	100.0
06.32.01.32 Autres actions appuyant la stratégie pour l'Afrique	-	450.0	100.0	150.0	300.0
06.32.02 Pays en développement en Asie, au Proche-Orient et en Amérique latine	640.0	450.0	505.0	465.0	365.0
06.32.02.05 Myanmar	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
06.32.02.08 Palestine	75.0	10.0	105.0	0.0	0.0
06.32.02.09 Actions en Afghanistan et zones de proximité	200.0	200.0	150.0	150.0	150.0
06.32.02.10 Actions en Syrie, au Liban et en Jordanie	225.0	225.0	200.0	200.0	200.0
06.32.02.11 Bangladesh	65.0	0.0	35.0	100.0	0.0
06.32.02.15 Autres actions en Asie et au Proche-Orient	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.04 Aide en personnel	41.0	40.0	40.0	40.0	40.0
06.32.04.10 Aide pour services-conseils	4.0	3.0	3.0	3.0	3.0
06.32.04.12 Conseillers en entreprise	37.0	37.0	37.0	37.0	37.0
06.32.07 Aide à l'emprunt	0.0	45.6	-	-	-
06.32.07.14 Remise de dettes aux pays en développement	0.0	45.6	113.2	113.3	115.9

06.32.08	Autre aide	909.0	994.5	765.0	772.5	750.0
06.32.08.35	HCDH - Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme	71.5	55.0	55.0	55.0	55.0
06.32.08.40	DIGNITY - Institut danois contre la torture	53.0	58.0	58.0	58.0	58.0
06.32.08.60	Stabilisation et prévention des conflits	52.0	52.0	52.0	52.0	52.0
06.32.08.70	Démocratie, droits humains et gouvernance	257.5	335.5	106.0	113.5	91.0
06.32.08.75	Crises sanitaires internationales	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.08.80	Fonds danois de contribution à la stabilité et à la paix	425.0	450.0	450.0	450.0	450.0
06.32.08.85	Institut danois des droits humains (IMR)	40.0	44.0	44.0	44.0	44.0
06.32.09	Programme de partenariats dano-arabes	221.9	202.8	74.0	136.8	200.0
06.32.09.10	Accords de partenariat dano-arabes	194.5	163.0	69.0	125.0	175.0
06.32.09.20	Autres actions	27.4	39.8	5.0	11.8	25.0
06.32.10	Fonds lié aux zones de proximité et à la migration	700.0	700.0	700.0	700.0	700.0
06.32.10.13	Système d'asile équitable et humain, y compris éloignement	300.0	300.0	300.0	300.0	300.0
06.32.10.14	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
06.32.10.15	Promotion d'actions paneuropéennes liées à la migration	50.0	100.0	100.0	100.0	100.0
06.32.10.16	Prise en charge future des flux de réfugiés	150.0	100.0	100.0	100.0	100.0
06.32.10.17	Autres actions liées aux zones de proximité et à la migration	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.10.18	Actions régionales le long des routes migratoires	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
06.32.11	Ukraine, autres pays voisins de l'UE et nouveau Fonds pour la démocratie	1,150.0	1,341.0	1,341.0	1,341.0	1,341.0
06.32.11.10	Actions de programmes, programme de voisinage, Ukraine, Géorgie, Moldavie, Biélorussie et nouveau Fonds pour la démocratie	336.0	336.0	336.0	336.0	336.0
06.32.11.15	Actions de programmes dans les Balkans occidentaux	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
06.32.11.20	Autres actions	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
06.32.11.30	Aide financière pour l'Ukraine via BIRD	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.32.11.35	Aide macro-financière pour l'Ukraine	113.0	100.0	100.0	100.0	100.0
06.32.11.40	Reconstruction en Ukraine	631.0	835.0	835.0	835.0	835.0
06.33	Aide via les organisations de la société civile	288.5	288.5	288.5	288.5	288.5
06.33.01	Aide via les organisations de la société civile	288.5	288.5	288.5	288.5	288.5
06.33.01.10	Partenariats stratégiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.33.01.11	Initiatives stratégiques	15.0	10.0	10.0	10.0	10.0
06.33.01.12	Fonds communs et réseaux	273.5	278.5	278.5	278.5	278.5
06.34	Ressources naturelles, énergie et changements climatiques	1,948.0	1,557.8	1,425.0	1,320.0	1,315.0
06.34.01	Ressources naturelles, énergie et changements climatiques dans les pays en développement, etc.	1,948.0	1,557.8	1,425.0	1,320.0	1,315.0
06.34.01.10	Climat, conflits, déplacements et migration irrégulière en Afrique	150.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.34.01.25	Fonds vert pour le climat (GCF)	150.0	450.0	450.0	550.0	-
06.34.01.35	Réseau mondial des villes C40	0.0	50.0	0.0	0.0	50.0
06.34.01.40	Énergie et ressources en eau	485.0	197.3	0.0	0.0	400.0
06.34.01.50	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
06.34.01.60	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	300.0	0.0	200.0	0.0	0.0
06.34.01.70	Transition verte mondiale	200.0	265.0	265.0	265.0	365.0
06.34.01.75	Aide à l'environnement et résilience aux changements climatiques	603.0	533.0	450.0	445.0	450.0
06.34.01.85	Fonds pour la protection de la couche d'ozone	10.0	12.5	10.0	10.0	0.0
06.35	Activités d'information	130.1	88.3	88.3	88.3	88.3
06.35.01	Information au Danemark, etc.	130.1	88.3	88.3	88.3	88.3

06.35.01.13	Activités d'information	107.6	65.8	65.8	65.8	65.8
06.35.01.17	Séminaires, cours, conférences, etc.	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
06.35.01.18	Évaluation	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
06.36	Aide multilatérale via l'ONU, etc.	2,167.5	2,239.6	2,090.2	2,103.2	2,076.2
06.36.01	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	570.0	574.0	574.0	574.0	574.0
06.36.01.10	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
06.36.01.14	Site de l'ONU à Copenhague	212.0	212.0	212.0	212.0	212.0
06.36.01.14	Système de coordination des résidents de l'ONU	8.0	12.0	12.0	12.0	12.0
06.36.02	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	173.0	173.0	173.0	173.0	173.0
06.36.02.10	Contribution générale à l'UNICEF	173.0	173.0	173.0	173.0	173.0
06.36.03	Population, santé et égalité des sexes (note 101)	945.0	990.0	855.0	855.0	855.0
06.36.03.10	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
06.36.03.11	Santé sexuelle et génésique et droits dans une société civile mondiale	210.0	220.0	170.0	170.0	170.0
06.36.03.12	Activités de développement de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)	70.0	70.0	70.0	70.0	70.0
06.36.03.13	Fonds des Nations Unies pour l'égalité des sexes (ONU Femmes)	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
06.36.03.14	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), etc.	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
06.36.03.16	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	175.0	200.0	125.0	125.0	125.0
06.36.03.17	Alliance du Vaccin (Gavi)	25.0	35.0	25.0	25.0	25.0
06.36.04	Éducation (note 101)	347.5	335.0	335.0	335.0	335.0
06.36.04.10	Partenariat mondial pour l'éducation	250.0	250.0	250.0	250.0	250.0
06.36.04.11	Fonds « L'éducation ne peut attendre »	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0
06.36.06.12	Autres actions multilatérales pour l'éducation	12.5	0.0	0.0	0.0	0.0
06.36.06	Autres programmes des Nations Unies pour le développement et diverses actions multilatérales	132.0	167.6	153.2	166.2	139.2
06.36.06.16	Défense d'intérêts dans les organisations internationales	100.0	125.0	125.0	125.0	125.0
06.36.06.23	CAD-OCDE, aide au développement	8.0	27.6	8.0	23.2	8.0
06.36.06.24	Diverses aides multilatérales	24.0	15.0	20.2	18.0	6.2
06.37	Banques de développement, fonds de développement et UE	1,599.6	1,583.1	1,436.0	1,408.4	1,506.3
06.37.01	Groupe de la Banque mondiale	936.9	986.5	907.0	972.8	1,141.3
06.37.01.10	Banque mondiale (BIRD)	0.0	150.0	0.0	0.0	0.0
06.37.01.11	Association internationale de développement (AID)	823.1	812.7	908.2	924.0	1,142.5
06.37.01.12	Fonds monétaire international (FMI)	90.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.37.01.15	Compte actions spéciales	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2
06.37.01.19	Actions de la Banque mondiale liées à la fragilité, aux conflits et aux déplacements	25.0	25.0	0.0	50.0	0.0
06.37.02	Banques de développement régionales	64.6	65.0	65.0	65.0	65.0
06.37.02.10	Banque africaine de développement (BAD)	64.6	65.0	65.0	65.0	65.0
06.37.02.12	Banque interaméricaine de développement (BID)	-	0.0	-	-	-
06.37.03	Fonds de développement régionaux, initiatives de remise de dettes et autres fonds	362.0	412.2	375.5	296.8	300.0
06.37.03.10	Fonds africain de développement (FAD)	111.6	136.9	97.3	98.0	97.8
06.37.03.11	Fonds asiatique de développement (FAsD)	-	23.2	-	-	-
06.37.03.13	Fonds nordique de développement (NDF)	49.0	49.0	-	-	-
06.37.03.14	Initiatives multilatérales pour la remise de dettes	201.4	203.1	201.4	198.8	202.2
06.37.04	Aide via l'Union européenne (UE)	236.1	119.4	88.5	73.8	0.0

06.37.04.10	Fonds européen de développement	236.1	119.4	88.5	73.8	0.0
06.38	Partenariats pour une croissance durable et une transition verte	1,963.6	2,187.9	1,844.5	1,743.0	1,753.0
06.38.01	Mobilisation de financement pour les investissements	1,000.0	1,337.0	1,100.0	1,050.0	1,000.0
06.38.01.11	Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU)	550.0	750.0	650.0	600.0	550.0
06.38.01.12	Société financière internationale (SFI)	0.0	237.0	0.0	0.0	0.0
06.38.01.13	Danida Sustainable Infrastructure Finance (DSIF)	400.0	300.0	400.0	400.0	400.0
06.38.01.14	Fonds pour le développement de projets Danida Business Finance	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.38.01.15	Plateforme globale pour l'infrastructure (GIF)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
06.38.01.16	Garanties pour le développement	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
06.38.02	Conditions-cadres, connaissances et débouchés (note 101)	963.6	850.9	744.5	693.0	753.0
06.38.02.12	Partenariats pour une croissance durable et une transition verte	285.6	142.9	16.5	0.0	0.0
06.38.02.13	Conseillers sectoriels	148.0	148.0	148.0	148.0	148.0
06.38.02.14	Coopération sectorielle stratégique	165.0	175.0	175.0	175.0	175.0
06.38.02.15	Organisation internationale du Travail (OIT)	20.0	20.0	45.0	25.0	25.0
06.38.02.18	Fonds pour les objectifs de développement durable : actions stratégiques dans les économies en transition et émergentes	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
06.38.02.19	Coopération pour la recherche	250.0	220.0	235.0	220.0	280.0
06.38.02.20	Aide pour l'octroi de bourses	85.0	135.0	115.0	115.0	115.0
06.39	Aide humanitaire	3,935.0	3,835.0	3,660.0	3,660.0	3,660.0
06.39.01	Aides générales aux organisations humanitaires internationales	925.0	925.0	925.0	925.0	925.0
06.39.01.10	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	250.0	250.0	250.0	250.0	250.0
06.39.01.11	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le monde (UNRWA)	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0
06.39.01.12	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	70.0	70.0	70.0	70.0	70.0
06.39.01.13	Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0
06.39.01.14	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	85.0	85.0	85.0	85.0	85.0
06.39.01.16	Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (CERF)	190.0	190.0	190.0	190.0	190.0
06.39.01.17	Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS)	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
06.39.03	Aides humanitaires octroyée aux partenaires en cas d'urgence ou de crises prolongés (note 101)	3,010.0	2,910.0	2,735.0	2,735.0	2,735.0
06.39.03.10	Partenariats stratégiques et Fonds communs d'urgence	1,704.0	1,704.0	1,704.0	1,704.0	1,704.0
06.39.03.11	Autres aides en cas d'urgence et de crises prolongés	1,031.0	500.0	500.0	500.0	500.0
06.39.03.13	Fonds dédié aux actions stratégiques Nexus	275.0	175.0	0.0	0.0	0.0
06.39.03.14	Autres aides aux crises d'urgence	0.0	531.0	531.0	531.0	531.0
Article 06.3	Total	18,244.8	17,567.9	16,388.7	16,468.0	16,539.0



PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DANOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2025

Août 2024

Editeur
Ministère des Affaires étrangères du Danemark
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhague K, Danemark

Telephonehone: +45 33 92 00 00
E-mail: um@um.dk
Site web: www.um.dk

La publication est disponible au téléchargement sur le site www.um.dk
Le texte peut être librement cité

ISBN : 978-87-94339-56-8